

Perspectives

Apériodique – n°22/239 – 21 juillet 2022

Le point de vue

La deeptech à la rencontre de son destin

Dans un article l'été dernier, nous vous avons proposé une définition de la deeptech¹, à un moment où il était difficile de prévoir si ce terme allait devenir un « *buzzword* » comme tant d'autres, ou finir par désigner un ensemble cohérent de technologies et d'entreprises. Un an plus tard, modestement grâce à notre article, mais surtout grâce au titanesque travail de Bpifrance, c'est bien cette deuxième possibilité qui s'est réalisée.

Depuis 2019, ces technologies de rupture, non numériques, issues des travaux de la recherche fondamentale, ont donné naissance à bien des start-up visant à leur développement commercial. En France, 600 start-up deeptech ont été créées entre 2019 et 2021 dont 250 rien qu'en 2021 ! Et Bpifrance affiche un objectif de 500 start-up par an en 2024, objectif qui – s'il se réalise – soutiendrait l'ambition de réindustrialisation de la France.

En effet, aujourd'hui, la vocation industrielle de ces start-up deeptech, sur laquelle nous insistions l'année dernière, devient un élément de plus en plus prégnant de leur ADN !

Évidemment, les deeptech sont industrielles !

Les technologies purement numériques étant dans leur immense majorité exclues du champ de la deeptech, il est somme toute assez logique de conclure que la deeptech aboutit à la production d'objets tangibles.

Or, pour produire massivement et de manière rentable ces objets, les start-up deeptech doivent devenir industrielles !

L'industrie que nous évoquons ici devra être une industrie moderne, automatisée, et surtout responsable, aussi bien sur le plan social qu'environnemental. Nous utilisons le futur, car elle est encore en plein développement : produire de nouveaux objets implique des processus industriels également nouveaux. Nous avons donc l'opportunité, et peut-être le devoir, de participer à sa création, car ce sont les nations industrielles qui décident de la forme et de l'impact de leurs industries.

Une chance pour la France et les territoires

Cette nouvelle étape du développement des deeptech arrive à point nommé. En effet, s'il est simpliste de parler d'un « monde d'avant » et d'un « monde d'après », les dernières années n'en ont pas moins été marquées par des bouleversements, sanitaires, économiques, politiques, sans compter l'accélération de la crise climatique. Dans ce contexte de changement de visage de la mondialisation, une dynamique de relocalisation soutenue par une nécessité de souveraineté pousse la France à relancer son industrie.

Cette démarche stratégique, créatrice d'emplois et de richesses, sera en plus profitable pour les territoires, notamment ceux qui ont subi la dernière désindustrialisation. Aujourd'hui déjà, d'après Bpifrance, 67% des start-up à vocation industrielle ont leur siège en région, avec notamment 20% en Auvergne-Rhône-Alpes.

¹ « [Deeptech : c'est la juste heure d'inscrire ces sciences profondes](#) » - Août 2021

Bpifrance à la manœuvre

Pour soutenir cette relance industrielle par les start-up, et en particulier l'implantation de nouvelles usines en France, l'État et son bras armé financier dans le domaine, Bpifrance, ont lancé ou renouvelé plusieurs dispositifs d'accompagnements.

Les start-up bénéficient ainsi d'un accompagnement dans la définition de leur stratégie industrielle ou pour trouver des partenaires industriels ; mais aussi et surtout d'aides financières. Bpifrance va déployer un Fonds National de Venture Industriel (350 millions d'euros), lancer un appel à projets « Première usine » (550 millions d'euros sur 5 ans), proposer un prêt Nouvelle Industrie (200 millions d'euros pour 2022), ou lancer le fonds SPI2 (Sociétés de Projets Industriels 2) doté d'un milliard d'euros. Notons que ces différents moyens de financements, qui s'adressent aux différentes étapes d'un processus d'industrialisation, semblent laisser un « trou dans la raquette » s'agissant de la phase de pré-industrialisation et ceci pour des besoins de financement entre 1 et 30 millions d'euros.

N'oublions pas nos discrets champions : les PME et ETI

Cet engouement pour les start-up deeptech et leur avenir industriel ne doit cependant pas faire oublier que, si toutes les start-up deeptech ont une vocation industrielle, toutes les start-up industrielles ne sont pas nécessairement issues de start-up deeptech. En effet, les PME et ETI sont également de précieux viviers d'innovations et possèdent pour nombre d'entre elles une expérience industrielle, donc une maîtrise des processus et des méthodes d'industrialisation.

Des défis, donc des opportunités

Si l'avenir semble radieux pour nos start-up à vocation industrielle, de nombreux défis se trouvent encore sur leur route. Citons le manque de personnel qualifié dans des métiers manuels longtemps déconsidérés et pourtant indispensables à une activité industrielle, la réglementation bien-sûr, avec toute sa complexité, mais aussi le manque de « foncier », c'est-à-dire de terrains sur lesquels établir ces nouvelles usines.

Les nombreux moyens financiers mobilisés par Bpifrance suggèrent que le nerf de la guerre est, sans étonnement, les financements. Ainsi, en plus des moyens publics, les acteurs privés ont une carte à jouer pour permettre le développement de cet écosystème. Pour ce faire, les investisseurs devront d'abord composer avec l'oxymore que représente l'expression « start-up industrielles » tant les temporalités sont différentes entre ces deux termes.

Pour se développer, cette nouvelle industrie aura bien-sûr besoin d'investissements, mais aussi de services : des conseils pour sa stratégie industrielle, pour décarboner son énergie, pour sa stratégie RSE, mais aussi de conseils en recrutement, de l'aide pour la relation avec les grands noms de l'industrie, des services d'ingénierie financière (*leasing*, structures de financement), et tant d'autres.

Cette nouvelle aventure industrielle ouvre donc un vaste champ d'opportunités pour les nombreux acteurs qui l'accompagneront, dont l'industrie bancaire et financière ! ■

Frédéric Jehl
Analyste Deeptech
frederic.jehl@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
19/07/2022	<u>Zone euro – Scénario 2022-2023 : La bataille entre résilience et adversité pointe vers une victoire de la dernière</u>	Zone euro
18/07/2022	<u>Espagne – Scénario 2022-2023 : les ménages cèdent face à l'inflation</u>	Espagne
18/07/2022	<u>Allemagne – Se préparer à un arrêt des flux gaziers russes ?</u>	Allemagne
18/07/2022	<u>Avenir de l'Europe – L'autonomie stratégique ouverte - Webconférence</u>	Europe
18/07/2022	<u>L'OBSERVATOIRE financier des entreprises agroalimentaires</u>	Métier du grain
13/07/2022	<u>Gaz naturel – Malgré de gros efforts d'adaptation de son réseau gazier, l'Europe reste otage de la Russie</u>	Energies renouvelables
13/07/2022	<u>Allemagne – Scénario 2022-2023 : de la pénurie au rationnement...</u>	Allemagne
12/07/2022	<u>Ce que les Ukrainiens nous apprennent de nous-mêmes</u>	Ukraine/Monde
12/07/2022	<u>Espagne – Le marché du travail espagnol : changement de cap</u>	Espagne
12/07/2022	<u>France – Scénario 2022-2023 : de puissants freins à la croissance</u>	France
11/07/2022	<u>Fintech Outlook S1 2022 – L'heure des soldes</u>	Banque, fintech
08/07/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
07/07/2022	<u>Hong Kong – Sous les yeux de Xi Jinping</u>	Asie
06/07/2022	<u>Moyen-Orient et Afrique du Nord – Forte hausse de l'inflation, très menaçante dans certains pays</u>	MENA
05/07/2022	<u>Espagne – 9 milliards d'euros supplémentaires pour lutter contre l'inflation</u>	Espagne
05/07/2022	<u>France – Immobilier résidentiel : un marché dynamique en 2021, tassement en 2022</u>	France
04/07/2022	<u>Zone euro – Face au rapprochement de la menace, l'UE accélère REpowerEU</u>	Union européenne
01/07/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
01/07/2022	<u>Monde – Scénario macro-économique 2022-2023 : entre le marteau et l'enclume</u>	Monde
01/07/2022	<u>Colombie – Gustavo Petro, un président de gauche : une première</u>	Amérique latine

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille**Documentation :** Dominique Petit - **Statistiques :** Robin MourierContact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr**Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet :** <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>**iPad :** application **Etudes ECO** disponible sur l'App store**Android :** application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.